

Fiche action B.5

Gouvernance : Soutenir et susciter la présence, l'engagement actif et la représentativité des mandataires.

CONSTAT

<i>Enjeux et besoins</i>	<ul style="list-style-type: none"> La gouvernance territoriale est un enjeu important du guide « Vers une nouvelle Politique en Santé Mentale des enfants et des adolescents. » L'équilibre entre les différents axes de la gouvernance est un élément nécessaire à maintenir pour permettre aux instances de fonctionner adéquatement.
<i>États des lieux</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'engagement des mandataires au sein des instances du Réseau Santé Kirikou est actuellement hétérogène. Kirikou'riel « Gouvernance » envoyé en amont de chaque comité de réseau aux partenaires signataires de la convention de réseau.

PROJET

<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> Action 1 : Veiller à rendre accessibles/compréhensibles les informations nécessaires pour permettre aux mandataires d'exercer au mieux leur rôle et leurs missions. <i>Par exemple :</i> mise à disposition de notes de synthèse pour accompagner les points à l'ordre du jour du Comité de réseau, mise à disposition des informations communiquées par les autorités, traduction dans un langage partagé, etc. Action 2 : Maintenir à jour et améliorer le contenu et les dispositions de fonctionnement des différents mandats. Action 3 : Accueillir les nouveaux mandataires au sein du comité de réseau.
<i>Fiches d'actions associées</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fiche B2 relative à mieux communiquer Fiche E2 relative à l'analyse du travail en réseau
<i>Public-cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les mandataires. Les partenaires non-signataires de la convention de réseau.

FAISABILITÉ

<i>Conditions de mise en oeuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la circulation des informations entre partenaires appartenant à un même mandat. <i>Exemples :</i> rencontres régulières par mandat, identification des personnes légitimes à représenter le mandat, interface entre le comité de réseau et les partenaires du mandat, etc.
<i>Risques /points de vigilance</i>	<ul style="list-style-type: none"> La non-reconnaissance / l'absence de valorisation du temps dégagé pour s'engager dans le travail en réseau. La concurrence entre les différents lieux de concertation à destination des partenaires E/A.
<i>Moyens nécessaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4 et des partenaires.

MISE EN ŒUVRE

<i>Territorialisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Territoire de la province de Namur.
<i>Porteur de l'action /acteurs à mobiliser</i>	<ul style="list-style-type: none"> La coordination Le bureau Les fonctions stratégiques du RSK
<i>Autres projets liés à l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> Néant
<i>Expériences et ressources</i>	<ul style="list-style-type: none"> Néant
<i>Proposition de calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> Actions menées en continu.